

217C2461  
FR0000121709-FS1028

20 octobre 2017

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SEB S.A.**  
  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 octobre 2017, la société OppenheimerFunds, Inc.<sup>1</sup> (225 Liberty Street, New-York, NY 10281-1008, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 octobre 2017, le seuil de 5% du capital de la société SEB S.A. et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 2 422 612 actions SEB S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,83% du capital et 3,25% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SEB S.A. sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Massachusetts Mutual Life Insurance Company. La société OppenheimerFunds, Inc. déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 50 169 049 actions représentant 74 532 517 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.